ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

RAPPORT FINANCIER
AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 1 - 2

Annexe au rapport de l'auditeur indépendant

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers 3

ÉTATS FINANCIERS

Apports et charges 4

Actifs nets 5

Bilan 6

Flux de trésorerie 7

Notes afférentes aux états financiers 8 - 11

Renseignements complémentaires 12 - 13

Apports et charges (Condensés) 14

ANDRÉ PIETTE, CPA
Comptable professionnel agréé

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme **ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL** qui comprennent le bilan au 30 juin 2021 ainsi que les états des apports et charges, des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion avec réserve d'audit.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés.

Par conséquent, mon audit des produits de cette nature s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, de l'excédent net des apports sur les charges de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021, de l'actif à court terme au 30 juin 2020 et 30 juin 2021, et des actifs nets aux 1er juillet et 30 juin 2021 et 2020.

J'ai, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

63 Philippe Goulet
Repentigny, (Québec)
J5Y 3M3

Tél: (514) 376-9651
Fax: (514) 312-2518

Courriel :
andrepiettecа@videotron.ca

ANDRÉ PIETTE, CPA
Comptable professionnel agréé

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que individuellement ou collectivement. elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillées dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de mon rapport.

André Piette CPA Auditeur, CA

ANDRÉ PIETTE CPA Auditeur, CA

Repentigny le 20 septembre 2021

63 Philippe Goulet
Repentigny, (Québec)
J5Y 3M3

Tél: (514) 376-9651
Fax: (514) 312-2518

Courriel :
andrepietteca@videotron.ca

ANDRÉ PIETTE, CPA
Comptable professionnel agréé

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerçe mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives. que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification. les omissions volontaires, ies fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

j'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction. de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière:

je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre sa mission. Si je conclue à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenus d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates. d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son fonctionnement;

j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers. y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurai relevée au cours de mon audit.

63 Philippe Goulet
Repentigny, (Québec)
J5Y 3M3

Tél: (514) 376-9651
Fax: (514) 312-2518

Courriel :
andrepietteca@videotron.ca

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

APPORTS ET CHARGES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2021	2020
APPORTS		
Subventions - Ressources humaines et charges d'opération (voir page 12)*	180 542 $	155 855 $
Oblates Franciscaines de St-Joseph	50 000	95 000
Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception	50 000	20 000
Fondation J.A. DeSève	25 000	25 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu	25 000	20 000
Autres fondations de charité	11 856	25 810
Particuliers et sociétés	11 856	19 222
Projet Coop d'Initiation à l'Entrepreneuriat Collectif (CJS en 2018) (voir page 12)*	1 736	20 744
Autofinancement et autres apports (voir page 12)*	807	11 048
Amortissement - Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles	221	4 249
Fondation du Grand-Montréal (Projet ateliers de cuisine)	-	12 375
	357 018	409 303
CHARGES		
ACTIVITÉS, ANIMATION ET AUTRES SERVICES		
Salaires et charges sociales	58 580	105 632
Coûts d'occupation - Centre Ste-Brigide	40 000	30 000
Matériel - Distribution aux familles	8 405	6 319
Amortissement - mobilier et équipement	6 500	5 183
Service alimentaire	5 396	6 812
Matériel et autres frais reliés aux activités récréatives	4 209	9 465
Entretien et réparations - local	4 068	9 978
Fêtes et sorties	1 000	3 974
Formation	401	1 550
Déplacements	52	623
	128 611	179 536
AUTRES CHARGES D'OPÉRATION (voir page 12)*	86 529	87 167
EXCÉDENT DES APPORTS SUR LES CHARGES AVANT RÉSULTATS DES PROJETS	141 878	142 600
RÉSULTATS DES PROJETS		
Période scolaire 6-12 ans (voir page 13)*	(60 406)	(65 396)
Camps de jour (voir page 13)*	(27 027)	(28 088)
Génération Jeunesse (voir page 13)*	(4 191)	(26 805)
Magasin Partage (voir page 13)*	-	(7 775)
INSUFFISANCE DES APPORTS SUR LES CHARGES DES PROJETS	(91 624)	(128 064)
EXCÉDENT NET DES APPORTS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	50 254 $	14 536 $

(*) Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	Non affectés	Affectés aux immobilisations corporelles	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	195 009 $	32 066 $	227 075 $	212 539 $
Affectation d'origine interne	1 578	(1 578)	-	-
Excédent net des apports sur les charges de l'exercice	50 254	-	50 254	14 536
SOLDE À LA FIN	246 841 $	30 488 $	277 329 $	227 075 $

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
BILAN
AU 30 JUIN

	2021	2020
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	26 326 $	57 655 $
Dépôts bancaires	262 710	224 400
Apports à recevoir	26 280	3 280
Frais payés d'avance	2 276	2 129
Taxes de vente	1 430	2 430
	319 022	289 894
ENCAISSE AFFECTÉE AU PROJET DE L'ÎLOT STE-BRIGIDE (Note 3)	70 078	72 582
APPORTS À RECEVOIR - PROJET DE L'ÎLOT STE-BRIGIDE	45 000	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	48 208	49 873
PARTICIPATION - ÎLOT STE-BRIGIDE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS EN COURS (Note 5)	658 921	656 051
	1 141 229 $	1 068 400 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	23 909 $	20 693 $
Salaires et charges sociales	29 272	26 652
Subventions et apports reportés (Note 6)	19 000	47 540
	72 181	94 885
SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	791 719	746 440
	863 900	841 325
ACTIFS NETS		
NON AFFECTÉS	246 841	195 009
AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 488	32 066
	277 329	227 075
	1 141 229 $	1 068 400 $

AU NOM DU CONSEIL

Jeannette Bouffard

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent net des apports sur les charges de l'exercice	50 254 $	14 536 $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements nets - immobilisations corporelles et apports reportés	7 138	2 027
	57 392	16 563
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(44 850)	(44 018)
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités de fonctionnement	12 542	(27 455)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 695)	(10 951)
Participation - Ilot Ste-Brigide, Frais d'architectes	(2 870)	-
Flux de trésorerie (utilisés pour) des activités d'investissement	(8 565)	(10 951)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés immobilisations Corporelles et frais reportés	45 500	9 966
Apports à recevoir - projet de l'ilot ste-brigide	(45 000)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	500	9 966
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 477	(28 440)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	354 637	383 077
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	359 114 $	354 637 $
Représentée par :		
Encaisse	26 326 $	57 655 $
Dépôts bancaires	262 710	224 400
Encaisse affectée au projet de l'ilot ste-brigide	70 078	72 582
	359 114 $	354 637 $
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Subventions et apports reportés	(28 539) $	(46 362) $
Apports et subventions à recevoir	(23 000)	300
Créditeurs	5 836	3 253
Taxes de vente	1 000	(1 066)
Frais payés d'avance	(147)	(143)
	(44 850) $	(44 018) $

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif constitué le 25 novembre 1983 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'intervenir particulièrement auprès des jeunes de 6 à 18 ans, issus principalement de l'arrondissement Ville-Marie de Montréal. Elle fonde son action éducative par le biais du sport et les loisirs afin de prévenir la délinquance et d'autres problématiques sociales. Elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les Normes Comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (<< OSBL >>) contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

a) Estimation de la direction

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les éléments d'actifs et de passifs, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et, le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des apports ou des subventions

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports ou les subventions. Les apports ou subventions affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel l'organisme réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

c) Affectations d'origine externe et interne

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports ou les subventions. Les apports ou subventions affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Ces ressources grevées d'affectation ont été constituées pour respecter des engagements contractuels ainsi que par résolution du conseil d'administration de l'organisme pour assurer le maintien des services courants.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont grevés d'affectation d'origine interne ou externe ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

e) Subventions et apports reportés - Immobilisations corporelles

Les subventions et les apports ayant servis à l'acquisition des immobilisations corporelles sont montrés au passif comme subventions et apports reportés - Immobilisations corporelles et sont amorties au même taux et selon la même méthode que les immobilisations corporelles ainsi acquises.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'oeuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement durant les travaux. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimative et méthodes suivantes, soit :

	Méthode	Durée ou taux
Mobilier et équipements	- Dégressif	20%
Mobilier de bureau	- Dégressif	20%
Equipements et jeux	- Dégressif	20%
Equipements informatiques	- Dégressif	30%
Frais d'aménagement des locaux et aires de jeux	- Dégressif	10%

Les travaux de rénovation en cours, qui ne sont pas amortis, comprennent les immobilisations corporelles en cours de construction, les actifs qui n'ont pas encore été mis en service et les activités précédant la construction liées à des projets précis devant être construits. Les améliorations qui permettent de prolonger la durée de vie estimative d'un actif sont capitalisées. Les frais de réparation et d'entretien sont passés aux charges.

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

h) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés initialement à leur juste valeur à la date du règlement, exception faite des opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les actifs et passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Cependant, la juste valeur est utilisée dans les situations ci-après décrites :

Évaluation à la juste valeur :

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans l'état des apports et des charges et de l'évolution des actifs nets de la période considérée.

i) Ventilation des charges communes

L'organisme présente les charges salariales par fonction. Dans le cadre de projets spéciaux, une répartition des charges salariales est effectuée au prorata des heures consacrées à ces projets.

3. ENCAISSE AFFECTÉE AU PROJET DE L'ILOT STE-BRIGIDE

L'organisme a des dépôts bancaires à restrictions, ce qui empêche leur utilisation aux fins courantes Ces fonds sont mis en réserve pour les besoins suivants:

	2021	2020
Affectations d'origine externe :		
Apports non utilisés et reçus aux fins d'investissements reliés à la rénovation des locaux.	70 078 $	72 582 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais d'aménagement des locaux et aires de jeux	60 351 $	30 045 $	30 306 $	33 673
Mobilier et équipements	51 777	39 619	12 158	9 876
Équipements et jeux	21 095	17 626	3 469	3 189
Équipements informatiques	21 551	19 925	1 626	2 323
Mobilier de bureau	4 125	3 476	649	812
	98 548 $	80 646 $	48 208 $	49 873 $

5. PARTICIPATION - ILOT STE-BRIGIDE, TRAVAUX DE RÉNOVATIONS EN COURS

Suite à une entente de partenariat avec le Centre Communautaire Sainte-Brigide (CCSB), l'organisme, participe au projet de rénovation de l'ilot Ste-Brigide dont il est actuellement locataire. Au terme des travaux de rénovation prévus, l'entente prévoit que le CCSB, propriétaire actuel de l'ilot Ste-Brigide, procédera à la création d'une structure en copropriété. Au fur et à mesure de la progression du projet, l'évaluation de la quote-part de la copropriété qui sera attribuée à l'organisme, ainsi que la participation financière qui lui sera demandée peut faire l'objet de modification.

Le CCSB est le maître d'oeuvre du projet. Au 30 juin 2021, les coûts engagés de la phase II du projet s'élèvent à 1 011 643 $ (1 011 643 $ au 30 juin 2020) et la quote-part des coûts attribués à l'organisme est de 752 103 $ (752 103 $ au 30 juin 2020). Le CCSB prévoit qu'au terme de l'ensemble des phases du projet, la participation totale attendue de l'organisme avoisinera 1 850 000 $.

6. SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Au 30 juin 2020	Encaissements	Constaté aux apports et charges	Au 30 juin 2021
Ville de Montréal - Arrondissement Ville-Marie CIEC	5 320 $	- $	5 320 $	- $
Ville de Montréal - Arrondissement Ville-Marie - Soutien à la mission	14 000	35 000	35 000	14 000
Ministère de l'éducation du loisir et du sport (PAFCCL)	21 970	95 200	117 170	-
Gouvernement du Québec - Secrétariat à la jeunesse	6 250	-	6 250	-
Fondation Jeanne Esther	-	10 000	5 000	5 000
	47 540 $	140 200 $	168 740 $	19 000 $

7. SUBVENTIONS ET APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021	2020
Subventions et apports pour l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Solde non amortis au début de l'exercice	773 556 $	763 590 $
Apport Oblates Franciscaines de St-Joseph pour le projet de l'ilot Ste-Brigide	45 000	-
Apports pour acquisition matériel de cuisine		
- Agriculture Canada	500	4 500
- Fondations Jacques Francoeur		5 466
	500	9 966
Solde non amortis à la fin de l'exercice	819 056	773 556
Moins :		
Amortissement accumulé	27 337	27 116
Solde amorti à la fin de l'exercice	791 719 $	746 440 $

Au 30 juin 2021, le solde des apports non utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élève à 115 078 $ (72 502 $ au 30 juin 2020).

8. DONS EN SERVICES

Les dons en services ne sont pas comptabilisés aux états financiers. Cependant, on doit souligner que la variété des services offerts par l'organisme n'est possible que grâce à l'implication de nombreux bénévoles et donateurs qui assurent par leur dévouement, la poursuite des objectifs de bienfaisance de l'organisme.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (RISQUES ET CONCENTRATIONS)

Des instruments financiers exposent intrinsèquement l'organisme à divers risques. Aucune concentration de risques n'apparait à l'analyse. L'exposition de l'organisme aux risques est la suivante au 30 juin 2021

Risque de liquidité et facilité de crédit

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement par les créditeurs. Cependant celui-ci, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie met l'accent sur les liquidités disponibles aux fins des activités et de la mise en oeuvre de projets.

Les besoins en liquidités sont pris en compte lors de la préparation de budgets d'opérations ainsi que de la surveillance des flux de trésorerie et des dépenses réelles par rapport à ces budgets. En outre, l'organisme a établi qu'il devait toujours avoir accès à des liquidités suffisantes pour être en mesure de poursuivre la mise en oeuvre de projets et d'engager des charges de fonctionnement pendant quatre mois. Au 30 juin 2021, le solde des actifs nets non affectés équivaut à une couverture de 7 mois (4 mois en 2020) des frais de fonctionnement.

L'organisme dispose de facilités de crédit non utilisées au montant maximal autorisé de 14 000 $ et au taux préférentiel plus 5.5 %. Le solde non-utilisé au 30 juin 2021 s'élevait à 12 695 $ (10 247 $ au 30 juin 2020) et aucun nantissement n'apparait à la convention de crédit.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

	2021	2020
SUBVENTIONS - RESSOURCES HUMAINES ET CHARGES D'OPÉRATION		
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (PAFCCL)	73 231 $	71 774 $
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (PAFCCL - Aide spéciale)	43 939	-
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie) - Soutien à la mission	35 000	35 000
Subventions salariales	20 635	23 591
Gouvernement du Québec, autres subventions	7 737	21 061
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie) - Budgets discrétionnaires des élus	-	4 429
	180 542 $	155 855 $
AUTOFINANCEMENT ET AUTRES APPORTS		
APPORTS		
Revenus - placements à court-terme	807 $	2 835 $
Services à l'arrondissement - sécurité patinoire	-	33 365
Autres activités	-	2 835
Location de salles	-	1 350
	807	40 385
CHARGES		
Salaires et charges sociales	-	29 337
EXCÉDENT DES APPORTS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	807 $	11 048 $
PROJET COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (CJS EN 2018)		
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie)	1 736 $	4 537 $
FTQ - Fonds étudiant solidarité travail du Québec II	-	8 207
Ministère de la santé et des sercices sociaux (Milieu de vie favorable)	-	4 500
Caisse Desjardins Quartier Latin	-	3 500
	1 736 $	20 744 $
AUTRES CHARGES D'OPÉRATION		
Salaires et charges sociales	64 747 $	65 473 $
Honoraires professionnels	8 150	7 425
Frais de bureau	7 190	7 526
Assurances	2 583	2 803
Télécommunications	1 721	1 502
Taxes et permis	994	994
Amortissement - équipement informatique	697	996
Intérêts et frais bancaires	285	351
Amortissement - mobilier de bureau	162	97
	86 529 $	87 167 $

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2021	2020
GÉNÉRATION JEUNESSE		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie)	73 316 $	74 570 $
CHARGES		
Salaires et charges sociales - Génération jeunesse	73 996	92 610
Activités et autres frais	3 511	8 765
	77 507	101 375
INSUFFISANCE DES APPORTS AFFÉCTÉS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	(4 191) $	(26 805) $
PÉRIODE SCOLAIRE 6-12 ANS		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie)	12 800 $	12 800 $
CHARGES		
Salaires et charges sociales	70 913	75 251
Activités et autres frais - Période scolaire	2 293	2 945
	60 406	65 396
INSUFFISANCE DES APPORTS AFFÉCTÉS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	(60 406) $	(65 396) $
MAGASIN PARTAGE		
APPORTS		
Contributions et dons	- $	9 937 $
CHARGES		
Coût des marchandises distribuées et autres frais	-	9 449
Salaires et charges sociales	-	8 263
	-	7 775
INSUFFISANCE DES APPORTS AFFÉCTÉS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	- $	(7 775) $
CAMPS DE JOUR		
APPORTS		
Ville de Montréal (Arrondissement de Ville-Marie)	14 310 $	5 000 $
Contributions parentales	1 570	1 730
	15 880	6 730
CHARGES		
Salaires et charges sociales	40 081	27 404
Activités et autres frais	2 826	7 414
	42 907	34 818
INSUFFISANCE DES APPORTS AFFÉCTÉS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	(27 027) $	(28 088) $

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL
APPORTS ET CHARGES (CONDENSÉS)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	2021	2020
APPORTS		
Ville de Montréal et Arrondissement Ville-Marie	137 162 $	169 701 $
Gouvernement du Québec	124 907	97 335
Oblates Franciscaines de St-Joseph	50 000	95 000
Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception	50 000	20 000
Fondation J.A. DeSève	25 000	25 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu	25 000	20 000
Subventions salariales - Fédérale	20 635	23 591
Autres fondations de charité	11 856	25 810
Particuliers et sociétés	11 856	19 222
Contributions parentales	1 570	1 730
Revenus - placements à court-terme	807	2 835
Fondation du Grand-Montréal (Projet ateliers de cuisine)	-	12 375
Contributions et dons	-	9 937
FTQ - Fonds étudiant solidarité travail du Québec II	-	8 207
Caisse Desjardins Quartier Latin	-	3 500
Autres activités	-	2 835
Location de salles	-	1 350
	458 793	538 428
CHARGES		
Salaires et charges sociales	308 317	403 970
Coûts d'occupation - Centre Ste-Brigide	40 000	30 000
Activités et autres frais	8 630	19 124
Matériel - Distribution aux familles	8 405	6 319
Amortissements nets - immobilisations corporelles et apports reportés	7 138	2 027
Frais de bureau	7 190	7 526
Honoraires professionnels	8 150	7 425
Service alimentaire	5 396	6 812
Matériel et autres frais reliés aux activités récréatives	4 209	9 465
Entretien et réparations - local	4 068	9 978
Assurances	2 583	2 803
Télécommunications	1 721	1 502
Fêtes et sorties	1 000	3 974
Taxes et permis	994	994
Formation	401	1 550
Intérêts et frais bancaires	285	351
Déplacements	52	623
Coût des marchandises distribuées et autres frais	-	9 449
	408 539	523 892
EXCÉDENT DES APPORTS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	50 254 $	14 536 $